Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-242900744-20251223-2025_142_DEB-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	23	32

Vote
Pour : 32
Contre : /
Abstention : /

N° de la délibération
2025-142

L'an 2025, le 18 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 12 décembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 12 décembre 2025.

Présents (23) : **M.** TROADEC Christian, Président

Mmes : BERNARD Danie, BOULANGER Catherine, BOULZENNEC Isabelle, BOUSSARD Laure, KERFERS Jocelyne, LE GUEN Annie, LE GUERN Isabelle, MAZEAS Jacqueline, MOISAN Viviane, PENSIVY Patricia

MM : COTTEN Daniel, COTTY Stéphane, LE LOUARN Eric, FEAT Samuel, GALGUEN Mickaël, GOUBIL Didier, LE CAM Alain, LE BIHAN Erwan, LE FER Etienne, LE MOROUX Cédric, QUILTU Jacques, URIEN Patrick,

Absent(s) ayant donné procuration (9) : AUFFRET Ludovic à MAZEAS Jacqueline, FAUCHEUX Olivier à COTTEN Daniel, GUILLEMOT Hélène à TROADEC Christian, COGEN Dominique à KERFERS Jocelyne, BOULANGER Vincent à BERNARD Danie, YVINEC Jérôme à LE GUERN Isabelle, NEDELLEC Philippe à URIEN Patrick, KERDRAON Anne-Marie à BOULANGER Catherine, LE GOFF Bruno à QUILTU Jacques

Absents: BERNARD Jo

A été nommé secrétaire : COTTEN Daniel

D2025-142 Attribution du marché de fourniture et livraison de carburant

Rapporteur : Didier GOUBIL *Technicien référente : Fabien SCIELLER*

Un marché public en procédure formalisée a été lancé le 17 septembre 2025 pour la livraison de carburant. La date limite de remise des offres était fixée au 23 octobre 2025.

Le marché est conclu pour une période initiale d'un an reconductible 3 fois.

Ce marché est passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande avec maximum et est divisé en 3 lots :

N°	Désignation	Montants maximums HT par an
Lot 01	Fourniture et livraison de Gazole Routier (GR) et d'Ad Blue	158 000 €
Lot 02	Fourniture et livraison de Gazole Non Routier (GNR)	15 000€
Lot 03	Fourniture et livraison de Fioul domestique	2 500 €

Les critères d'attribution de ce marché ont été définis de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-242900744-20251223-2025_142_DEB-DE

Critère	Coefficient de pondération
Prix des prestations proposé	70
Valeur technique de l'offre	30
TOTAL	100

- Le critère prix a été évalué sur un total de 70 points, répartis comme suit :
  - 35 points correspondant aux prix figurant dans le BPU, arrêtés au 15 septembre 2025,
  - 35 points pour les prix pratiqués durant la période du 5 au 30 août 2025.

Pour chacun de ces volets, la note est calculée selon la formule suivante :

$$\frac{Offre\ la\ moins\ disante}{Offre\ du\ candidat}\ x\ 35$$

- S'agissant de la valeur technique, deux critères ont été retenus :
  - Le délai de livraison (15 points),
  - La qualité des actions visant à réduire l'impact environnemental (15 points).

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour l'ensemble des lots et ont obtenu les notes suivantes :

- **Lot 1 - Fourniture et livraison de Gazole Routier (GR) et d'Ad Blue**

	Note du Prix sur 70	Valeur Technique sur 30	Note finale sur 100
SICARBU OUEST	69.68	30	**99.68**
TOTALENERGIES PROXI NORD OUEST	66.12	30	**96.12**
BRETECHE OUEST	64.17	28	**92.17**

- **Lot 2 - Fourniture et livraison de Gazole Non Routier (GNR)**

	Note du Prix sur 70	Valeur Technique sur 30	Note finale sur 100
SICARBU OUEST	68.62	30	**98.62**
TOTALENERGIES PROXI NORD OUEST	64.25	30	**94.25**
BRETECHE OUEST	60.81	28	**88.81**

- **Lot 3 - Fourniture et livraison de Fioul domestique**

	Note du Prix sur 70	Valeur Technique sur 30	Note finale sur 100
SICARBU OUEST	70	30	**100**
TOTALENERGIES PROXI NORD OUEST	65.74	30	**95.74**

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-242900744-20251223-2025_142_DEB-DE

BRETECHE OUEST	61.55	28	**89.55**

La Commission d'Appel d'offres s'est réunie le 02 décembre 2025 et a décidé de retenir les offres suivantes :

Lot n°1 Fourniture et livraison de Gazole Routier (GR) et d'Ad Blue :

Candidat :
SICARBU OUEST
69 rue Henri Le Vézouet
22 600 LOUDEAC

Montant par an :
Taux de la TVA : 20%
Montant HT : 94 485,00 €* / an
Montant TTC : 113 382,00 €*
Remise consentie : 200€ pour 1000 litres sur le Gazole Routier et 100€ pour 1000 litres sur l'Ad Blue

Lot n°2 Fourniture et livraison de Gazole Non Routier (GNR) :

Candidat :
SICARBU OUEST
69 rue Henri Le Vézouet
22 600 LOUDEAC

Montant par an :
Taux de la TVA : 20%
Montant HT : 8 827,00 €*
Montant TTC : 10 592,40 €*
Remise consentie : 210 € pour 1000 litres de Gazole Non Routier

Lot n°3 Fourniture et livraison de Fioul domestique :

Candidat :
SICARBU OUEST
69 rue Henri Le Vézouet
22 600 LOUDEAC

Montant par an :
Taux de la TVA : 20%
Montant HT : 1 494,00 €*
Montant TTC : 1 792,80 €*

Remise consentie : 150€ pour 1000 litres de Fioul

** Estimation financière déterminée sur la base des prix unitaires en vigueur à la date du 15/09/2025 ; ce montant est susceptible de varier conformément aux fluctuations du marché des carburants.*

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-242900744-20251223-2025_142_DEB-DE

La révision des prix est applicable sur le montant HT de chaque facture de la manière suivante : Les prix sont ajustables en fonction des barèmes du titulaire du marché. Ce barème sera joint à la facture d'approvisionnement à la commande pour chaque lot. Pour chaque approvisionnement, le prix du règlement est le prix ajusté, c'est-à-dire le prix du barème en vigueur le jour de l'approvisionnement, diminué du montant de la remise consentie par le titulaire.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- ***Se prononcent favorablement sur la proposition d'attribution des lots 1,2 et 3 à la société SICARBU OUEST ;***
- ***Autorisent le Président de Poher Communauté à signer les pièces du marché et tout document nécessaire à son exécution.***

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 19/12/2025
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

